



ACADÉMIE DE POITIERS

1<sup>er</sup> SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

## Déclaration à la Commission académique paritaire de recours

du 22 Janvier 2020

Mesdames et messieurs les membres de cette commission, le SNETAA FO de l'académie de Poitiers vous présente ses meilleurs vœux pour 2020 : souhaitons une écoute plus ouverte du ministère envers ses agents.

La CAPA qui nous réunit aujourd'hui, est l'illustration de ce que le SNETAA FO avait prédit lorsqu'il s'était opposé à la mise en place de PPCR. Nous avons alerté autour d'une iniquité latente et d'un risque de non lisibilité dans l'évolution des carrières des collègues. Comment permettre une évolution cohérente quand des quotas briment l'évolution de ces derniers ? La réalité nous a donné raison et force est de constater que la pérennité de l'avis posé suite au rendez-vous de carrière du 9<sup>ème</sup> échelon ne peut être acceptable. Aujourd'hui, plus que jamais avec le projet de réforme des retraites, il est nécessaire que nos collègues accèdent rapidement à la hors classe. Il est impossible que l'évolution de carrière soit gérée par un rendez-vous, dont le résultat impactera de façon pérenne sur la fin de carrière et peut être même sur la retraite de l'enseignant.

Face à cette situation intolérable, le ministère ne nous propose qu'une seule solution « le recours ». C'est pour cela que nous sommes là aujourd'hui. Un recours qui au vu du tableau que l'on nous présente ne semble pas permettre beaucoup d'évolution, suite aux décisions prises par le Recteur. D'autant que les membres de la CAPA ne peuvent accéder aux évaluations intermédiaires et n'ont que l'avis final. Pouvons-nous alors réellement évoquer l'équité, celle que l'entrée dans la fonction publique d'état promet à tous ces agents ?

Comment, alors que dans ses récents discours, Monsieur le ministre de l'éducation nationale reconnaît qu'il faut une revalorisation du monde enseignant, pouvons-nous accepter de voir l'évolution des carrières des collègues bloquée ? Bloquée par des quotas qui font que pour les mêmes fonctions certaines carrières vont évoluer dans le corps de la hors classe, tandis que d'autres vont stagner en classe normale.

L'équité, pour le SNETAA FO c'est la revalorisation du point d'indice et rien d'autre. L'équité, c'est une évolution de carrière identique pour tous sans quotas, sans inquiétude lorsque l'on veut discuter sur un désaccord avec le chef d'établissement et l'équité c'est aussi, la mise en œuvre globale d'un protocole. Au SNETAA FO nous étions déjà opposé à ce PPCR, et aujourd'hui qu'il est en place nous continuons à le désapprouver car en plus des travers que

nous avons, à juste titre dénoncés, les éléments de soient disant revalorisation financière, nous ne les avons toujours pas perçus. Ces 300 euros que nous annonce fièrement le ministre et qui ne sont en fait seulement que notre dû depuis PPCR. Dû, que nous n'avons pas encore vu depuis 2016. De la même manière, la création de l'échelon 7 de la Hors classe, toujours pas en vue... peut être adopté en début d'année 2021 mais rien de sûr.

Comme la situation PPCR n'y suffit pas, la réforme de la fonction publique après avoir privé de CAPA les fonctionnaires lors de leur mouvement, s'apprête à les en priver pour leur évolution de carrière.

C'est pourquoi aujourd'hui comme hier, le SNETAA FO est aux côtés des PLP dans les lycées professionnels, dans les SEGPA, dans les EREA, dans les SEP et dans les lycées des métiers pour les soutenir dans l'expression et le maintien de leurs droits.